

Les phrases injonctives servent à donner des ordres, des conseils ou des interdictions. Elles se terminent soit par un point (.), soit par un point d'exclamation (!).
A l'oral, l'intonation est toujours descendante.

Ne pas confondre la phrase injonctive et la phrase exclamative qui exprime un sentiment ou une émotion.

Il existe plusieurs façons d'exprimer une injonction :

- avec une phrase non verbale :

Stop !

- avec un verbe à l'infinitif :

Ne pas *laisser* un appareil en veille.

- avec un verbe à l'impératif :

Eteins ton ordinateur !

- avec un verbe au conditionnel :

Tu *devrais* venir à l'école à pied.

- avec un verbe au présent :

Tu *tries* tes déchets !

Pour revoir et s'entraîner : URL : <https://qrcode.co/a/uhfPG0>

